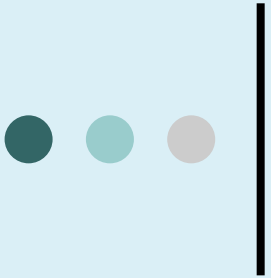


Recensement des zones humides sur le périmètre du SAGE Loire Amont

Sommaire

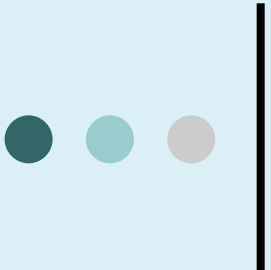


- Etape 1 - Pré localisation des ZH : méthodologie
- Etape 2 - Recensement participatif des ZH sur les communes
 - ◆ Méthodologie
 - ◆ Phase test : Commune de Saint-Victor sur Arlanc
- Avantages/Limites de la méthode - Pistes d'amélioration
- Perspectives dans le projet de SAGE Loire amont



Partie 1 : Pré localisation des ZH *Méthodologie*

- « Guide des inventaires des zones humides » mis à disposition des SAGE par l'AELB
- BV = 2 500 km² ⇒ difficile de réaliser un inventaire de terrain exhaustif ↘ *Pré localisation des secteurs potentiels à zones humides*



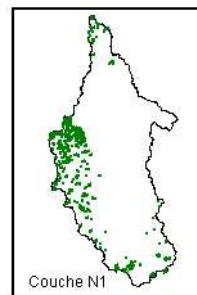
Etape 1 : Pré localisation des ZH *Méthodologie*

- Etape 1 : identification des communes sur lesquelles la présence de ZH est fortement probable ↪ *indice de densité > 7%*
- 3 critères :
 - ↪ *inventaires préexistants et bibliographie*
 - ↪ *protections réglementaires*
 - ↪ *analyses topographiques*
 - ↪ **Grandes enveloppes** de forte probabilité de présence + **sous enveloppes** de forte concentration



N1

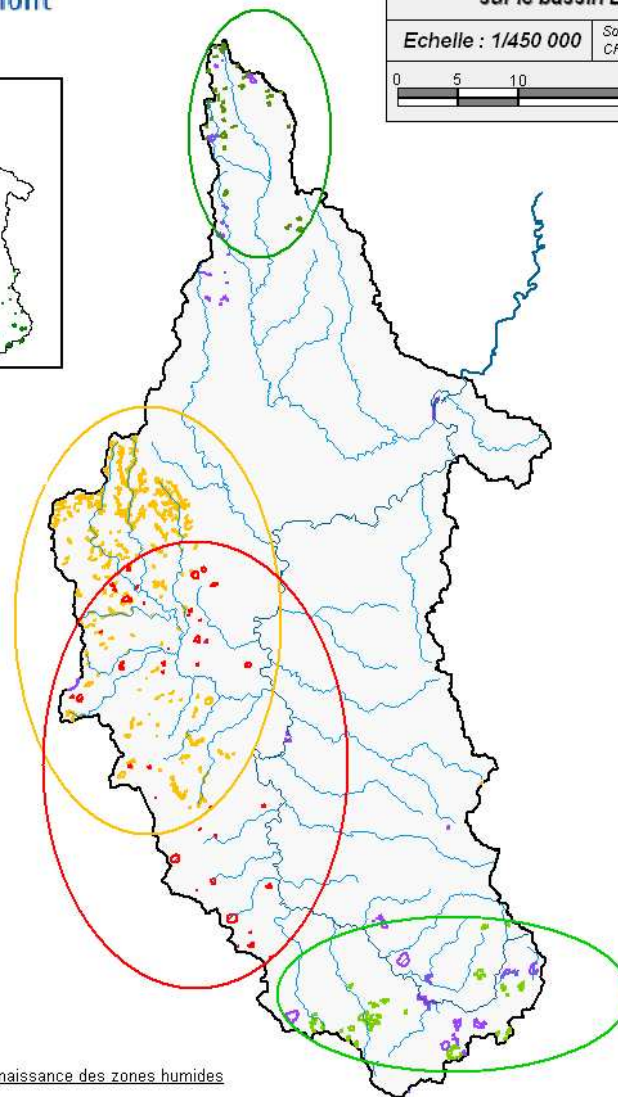
- Les études préexistantes de localisation



Secteurs de pré-localisation fine des zones humides sur le bassin Loire amont

Echelle : 1/450 000

Sources : CG 43, CG 07, PNR LF, CREN Rhône Alpes, SOeS



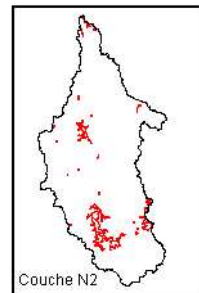
Etat actuel de la connaissance des zones humides

- Inventaire des tourbières de la Région Rhône-Alpes, CREN, 2000
- Programme de sauvegarde et de restauration des zones humides du Devès, CG 43, 2001
- Etude pour la restauration de la fonctionnalité hydrologique des zones humides du bassin de la Borne, CG 43, 2005
- Base de données du PNR Livradois-Forez, 2006
- Milieux à composante humide, Service de l'Observation et des Statistiques, 2009



N2

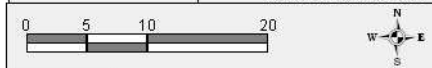
- Les protections réglementaires et les outils de connaissance de concentration



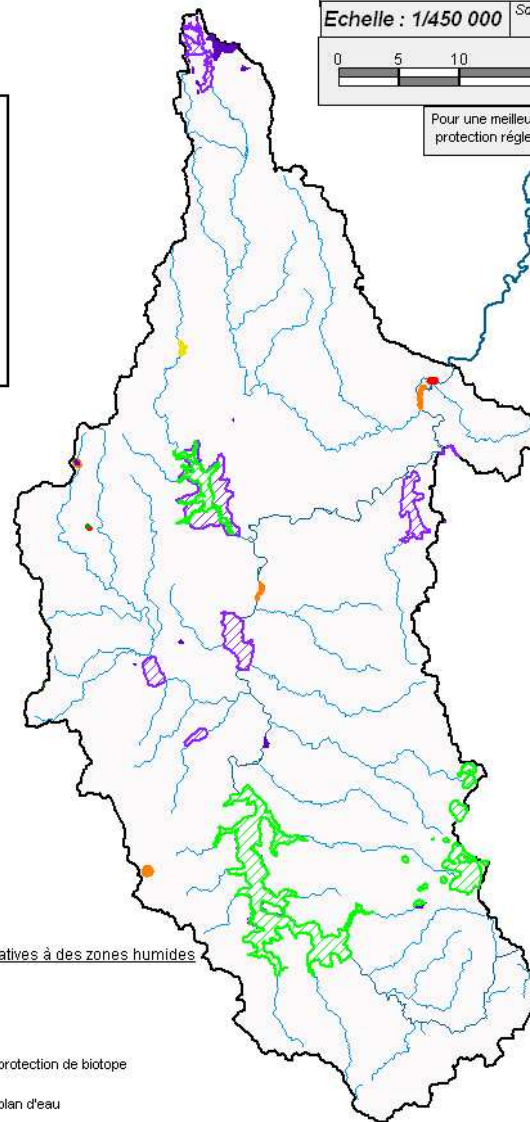
Couche N2

Données bibliographiques concernant les zones humides sur le bassin Loire amont

Echelle : 1/450 000 Sources: CG43 ; DREAL Auvergne, CORINE Land Cover 2006



Pour une meilleure lisibilité de la carte une seule protection réglementaire apparaît pour chaque site.



Protections réglementaires relatives à des zones humides

- Natura 2000
- ZNIEFF de type 1
- Arrêté préfectoral de protection de biotope
- CORINE Land Cover : plan d'eau
- CORINE Land Cover : marais

Protections réglementaires concernant des secteurs potentiels à zones humides

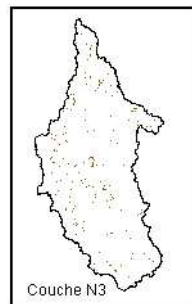
- Natura 2000
- ZNIEFF de type 1



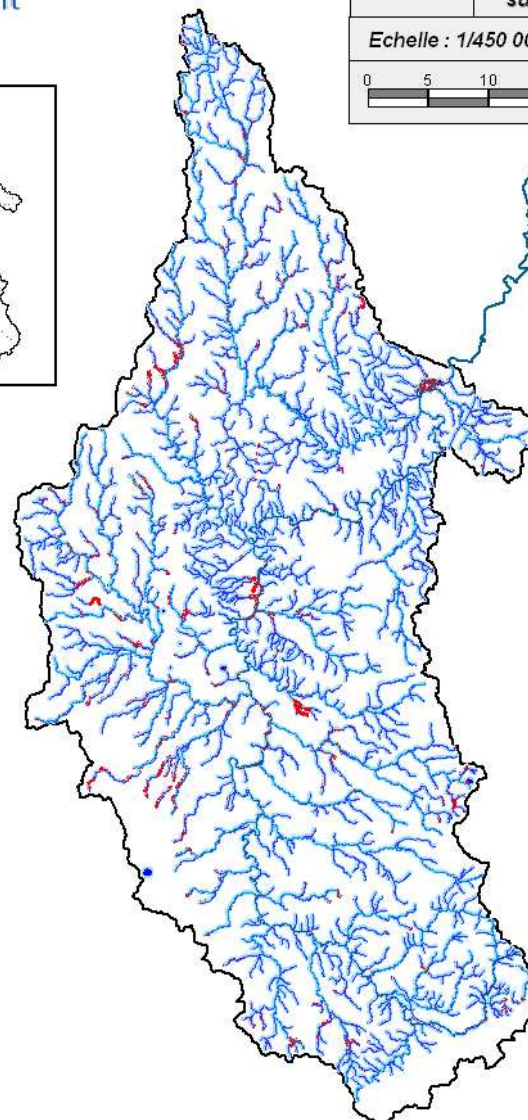
N3

○ Analyse topographique

S.A.G.E.
Loire amont



N3	Analyse topographique et traitements spatiaux sur le bassin Loire amont
Echelle : 1/450 000	Sources : BD Carthage ; CG 43, BD ARI



Analyse topographique et traitements spatiaux

Réseau hydrographique

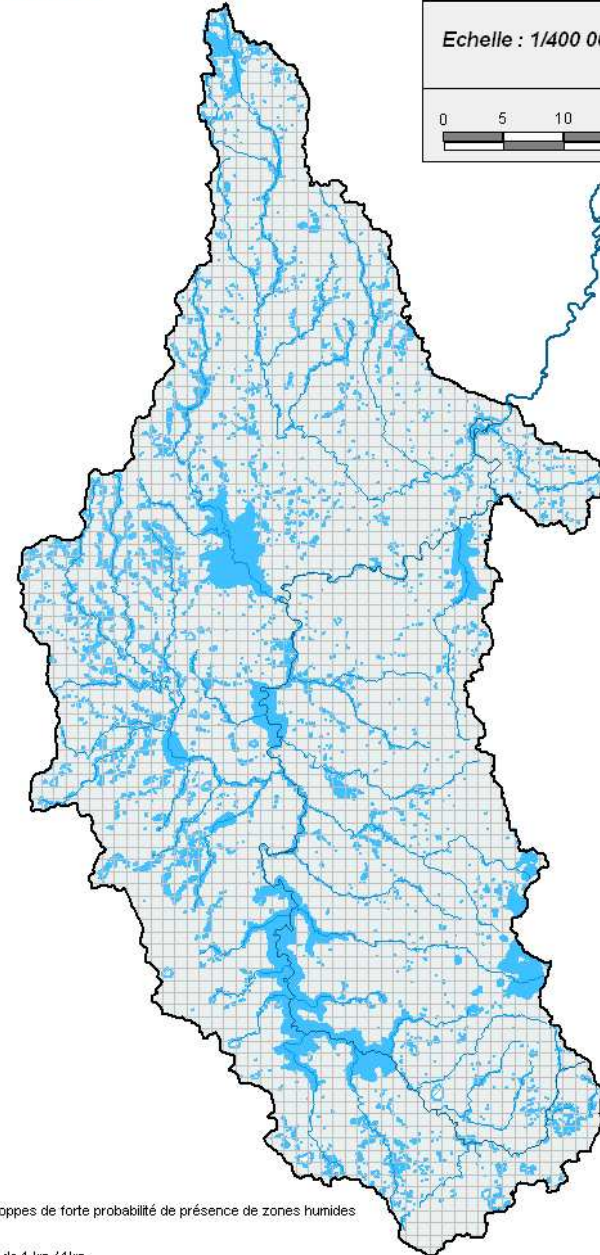
Périmètre de 200 mètres autour du réseau hydrographique

Secteurs à l'intérieur des périmètres autour des cours d'eau, où la pente est inférieure à 1,15°

Enveloppes de forte probabilité de présence



4	Enveloppes de forte probabilité de présence de zones humides sur le bassin Loire Amont
Echelle : 1/400 000	Sources : CG 43, BD Carthage CREN Rhône-Alpes, CG 07, DREAL Auvergne, PNR LF CORINE Land Cover
0 5 10 20	A scale bar showing 0, 5, 10, and 20 units, and a compass rose with N, S, E, and W directions.



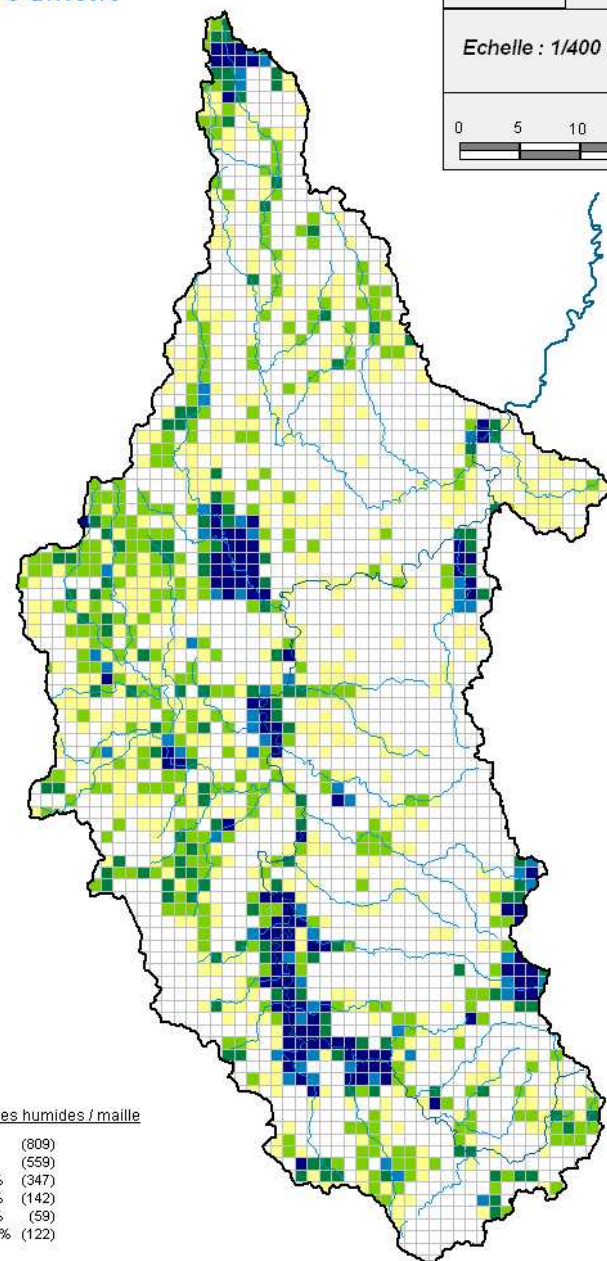
Légende

- Enveloppes de forte probabilité de présence de zones humides
- Maille de 1 km / 1km

Sous enveloppes de forte concentration de ZH



5	Sous enveloppes de forte concentration en zones humides sur le bassin Loire Amont
	<i>Sources : CG 43, BD Carthage, CREN Rhône-Alpes, CG 07, DREAL Auvergne, PNR LF, CORINE Land Cover 2006</i>
Echelle : 1/400 000	
0 5 10 20	



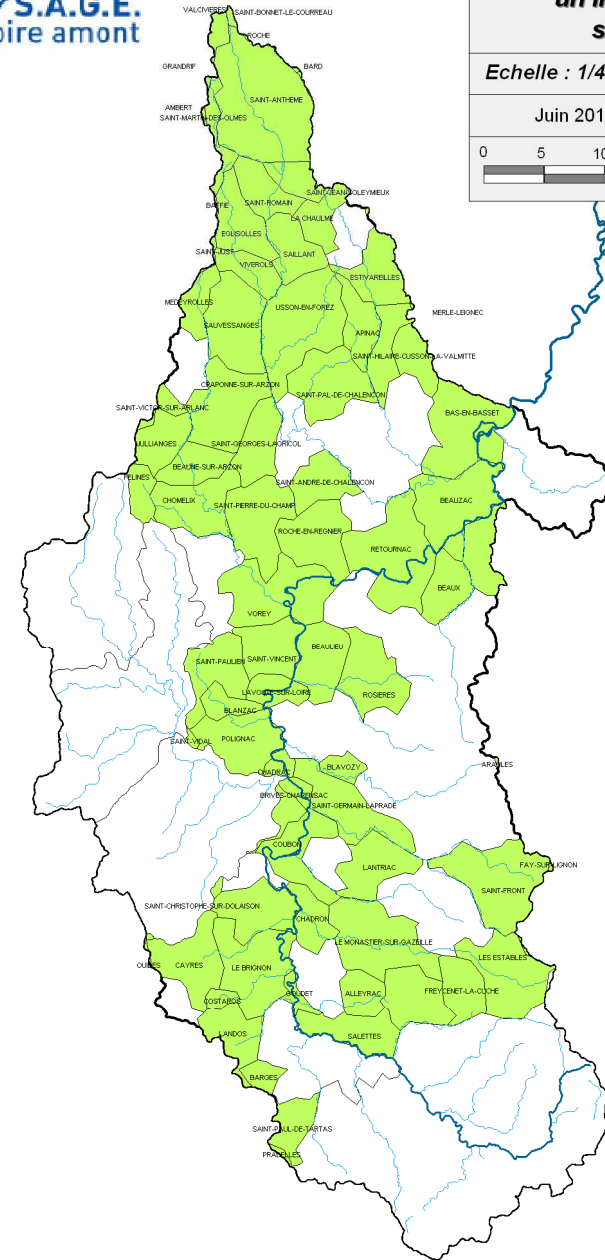
Rapport zones humides / maille

□	0 - 1 %	(809)
□	1 - 5 %	(559)
□	5 - 15 %	(347)
□	15 - 30 %	(142)
□	30 - 50 %	(59)
□	50 - 100 %	(122)

Communes concernées par le recensement

- Communes ayant un indice de densité de zones humides > 7% de leur surface

67 communes



Communes qui ont un indice de densité supérieur à 7 %


Echelle : 1/400 000

Jun 2010

Sources : CG 43, BD Carthage, CREN Rhône-Alpes, CG 07, DREAL Auvergne, PNR LF, CORINE Land Cover 2006

0 5 10 20

Légende

 Communes où le recensement des zones humides va être réalisé



Avantages et limites de cette étape

- *Avantage* : Réalisation d'un premier tri parmi les communes ↘ Implication seulement de celles pour lesquelles le recensement est nécessaire.
- *Limite* : l'indice de densité est calculé à partir de zones potentiellement riches en ZH et non pas à partir de ZH effectivement présentes. Peut être certains secteurs intéressants nous échappent-ils ?

Etape 2 : Recensement participatif sur les communes : *Méthodologie*

o Elaboration d'un guide méthodologique

Planche 2 : description des différents types de zones humides suivant la typologie SDAGE

5.1 FORMATION BOISEE LONGEANT LES COURS D'EAU

Forêt riveraine d'un cours d'eau, qui peut correspondre à un corridor très large comme à un liseré étroit, et se compose d'essences variées de bois tendres (saules, autres...) et de bois durs (frêne, érable...).

Elle peut parfois être entrecoupée d'une frange herbacée.

DESCRIPTION GENERALE

- Alimentation : nappe alluviale et par les eaux de crues
- Position dans le bassin : dans le lit majeur des cours d'eau, en zone inondable
- Période d'inondation : temporaire
- Physionomie : peuvent être de simples haies ou constituer des boisements plus larges (quelques mètres)
- Espèces végétales caractéristiques : (liste non exhaustive)

ESPECES COMMUNES DE LA FORMATION BOISEE

ESPECES A STATUT

ESPECES ENVAHISSANTES

ESPECES COMMUNES DE LA FRANGE HERBACEE

INTERETS

- Entretien des crues et maintien des berges grâce au système racinaire des arbres
- Production de bois
- Zone refuge pour de nombreuses espèces végétales et animales (bois mort tombé dans l'eau est également un habitat pour la faune)
- Ombrage du cours d'eau qui favorise le ralentissement du réchauffement de la masse d'eau en période estivale et permet de réguler le phénomène d'eutrophisation

RECOMMANDATION

- Sauf impératifs de sécurité (ouvrage à proximité immédiate) ou objectifs sylvicoles, laisser en libre évolution
- A défaut favoriser un peuplement d'arbres d'âges et de tailles différentes

Echantillons d'espèces caractéristiques des zones humides

COMMUNES : BASSIN : Date : ZH n°

Lieu dit :
Auteur(s) :
Personnes présentes :
Statut foncier : privé – communal – bien de section Autres :

Il est possible de cocher ou d'entourer une ou plusieurs réponses pour chaque question

CONFIRMATION DU CARACTERE HUMIDE DE LA ZONE PRE-IDENTIFIEE

Y'a-t'il présence d'eau sur la zone ?

Oui
 Non
 Si oui :
 Temporairement
 Saisonnier
(précisez).....

Selon vos connaissances, le terrain est-il habituellement inondé ou gorgé d'eau ?

Oui
 Non
 Ne sait pas

Le terrain présente-t'il des espèces végétales caractéristiques des zones humides ?

Oui
 Non
 Ne sait pas
 Espèces hygrophiles présentes : (voir planche 1)
.....
.....
.....
.....

DESCRIPTION GENERALE

TYPOLOGIE SDAGE DES ZONES HUMIDES: (voir planche 2)

Type 5 : Bordures de cours d'eau
 5.1 Forêts bordant les cours d'eau

Type 7 : Zones humides de bas fond en tête de bassin versant
 7.1 Prairies humides

Type 10 : Marais et landes de plaine
 10.1 Marais

Type 11 : Zones humides ponctuelles
 11.1 Mares
 11.2 Tourbières

Type 9 : Bordures de plan d'eau (lacs, étangs)

Type 13 : Zones humides artificielles

Autre :

Ne sait pas

1

Etape 2 : Recensement participatif sur les communes : *Méthodologie*

- Pré identification des sites selon 3 critères:
 - *Superposition des couches « grandes enveloppes » + « photo aérienne »*
 - *Etude de la toponymie*
 - *Photo interprétation*



- Fiche d'identification pour chaque ZH

- Réunion publique de lancement (personne ressource à identifier)
 - 1- présentation du déroulement du recensement avec toutes les personnes concernées (appel à des volontaires)
 - 2- présentation des ZH pré identifiées avec les personnes qui détiennent la connaissance des ZH



- Constitution de jurys communaux
- Formation botanique
- Phase de terrain
- Compilation des données (cartographie, livret)
- Restitution : réunion publique



Avantages et limites de la méthodologie

Avantages :

- Démarche participative qui sensibilise et implique les acteurs locaux
- Connaissance du territoire par les acteurs locaux
- Permet recensement en milieu forestier
- Ré-appropriation par les habitants de certaines parties du territoire (biens de sections)
- Coûts financiers atténués pour les communes
- Une fiche technique adaptée aux directives du SDAGE



Avantages et limites de la méthodologie

Contraintes et limites :

- Disponibilité des volontaires ↪ nécessité d'une bonne communication
- Difficulté de trouver des personnes ressources ayant une parfaite connaissance du territoire de la commune
- Processus très chronophage (phase de pré identification)
- Mobilisation des communes ?
- Homogénéisation des données avec celles des secteurs déjà recensés (Borne, secteur ardéchois)
- Lacunes de connaissances naturalistes (botanique selon les périodes d'observation)

Perspectives et suites données dans le projet de SAGE Loire amont

*Une méthodologie de
recensement participatif
préconisée*

*Souhait que cette
méthodologie soit
également reprise dans
les contrats territoriaux*



 S.A.G.E.
Loire amont

Schéma d'Aménagement
et de Gestion des Eaux du
bassin Loire amont

Plan d'Aménagement et de
Gestion Durable

Les principaux enjeux de la gestion de l'eau
La définition des objectifs généraux
Les dispositions du PAGD
Les dispositions relatives
à la mise en œuvre du SAGE et son suivi

Version 1

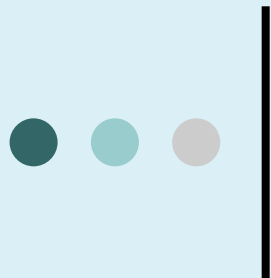
Validée par la CLE du 8 juillet 2015

Animateur de la phase d'élaboration :


Haute-Loire
le DÉPARTEMENT

Avec le soutien financier de :





MERCI DE VOTRE ATTENTION

